Du territoire pastoral

au patrimoine d'éleveurs Étude économique de pâturages aménagés par un projet agropastoral (Nord-Cameroun)

Mélanie Requier-Desjardins

Introduction

Patrimoine et territoire sont deux notions qui renvoient aux relations entre les sociétés et leurs espaces de vie. L'une de leurs différences tient au fait que le territoire est une notion plutôt politique et le patrimoine, une notion plutôt juridique.

Le territoire désigne, entre autres, un espace habité sur lequel s'exerce une autorité politique. Ce pouvoir centralisé organise les usages du territoire pour les sociétés résidantes au travers de la mise en place de règles spécifiques et du contrôle de leur respect. Historiquement, il a fonctionné grâce à la mise en place d'une fiscalité qui a permis, notamment, d'entretenir une force guerrière pour la défense ou pour l'élargissement du territoire. Le territoire est donc associé à la collectivité dans le sens de la hiérarchie.

La notion de patrimoine désigne principalement un monument ou une œuvre, mais son appréhension spatiale s'est élargie depuis quelques décennies si bien qu'un patrimoine peut être un paysage ou un site architectural (Greffe, 1990). Sous sa forme la plus abstraite, le patrimoine est défini par un ensemble de biens et d'obligations associés à une personne morale. Le patrimoine apparaît ainsi comme une notion plus «horizontale» que celle de territoire dans la mesure où elle renvoie à une communauté d'utilisateurs appelée groupe patrimonial (Godard et Salles, 1991). La permanence et la transmission du patrimoine assurent une continuité entre les générations : le patrimoine est vecteur d'identité collective, ce qui à l'échelle d'une société ou de l'ensemble des sociétés humaines, l'enrichit d'une dimension culturelle ¹. Le devenir du patrimoine, c'est-à-dire sa gestion, concerne l'organisation de ses usages.

Pour l'anthropologie économique, le rapport des hommes au milieu naturel est un déterminant des rapports des hommes entre eux. Il existe un lien entre les croyances collectives qui portent sur le milieu naturel et la façon dont s'organisent les prélèvements et les échanges relatifs aux ressources (Godelier, 1984). Les échanges économiques constituent la dimension matérielle de ces représentations. La sphère économique est donc incluse dans la sphère sociale (Sahlins, 1984).

Au nord du Cameroun, l'élevage est l'une des principales richesses économiques et les pâturages communs constituent le support principal de cette activité. L'élevage est majoritairement extensif et la transhumance des troupeaux est encore couramment pratiquée. Le commerce de bétail est dynamique. La région est une zone de transit des exportations en bétail sur pied qui vont du Tchad vers le Nigeria et les échanges personnalisés s'imposent dans les transactions économiques. Les arrondissements de Mindif et Moulvoudaye sont situés dans la province de l'Extrême-Nord du Cameroun. Un projet agropastoral américain USAID y a été implanté entre 1979 et 1985. Son action a entraîné des changements dans les pratiques d'élevage ainsi que dans les usages des pâturages qui sont collectivement utilisés. En une quinzaine d'années, la ré-appropriation du projet par les éleveurs locaux tend à faire de ces pâturages un patrimoine.

^{1.} Par exemple, la catégorie « patrimoine commun de l'Humanité » fondée par l'Unesco met en valeur la dimension culturelle du patrimoine.

Avant l'arrivée du projet

Histoire de la présence fulbe et pastorale dans la région de Mindif

Dès le XVI^e siècle, les *Fulbe* arrivèrent par l'ouest dans la région de Mindif avec leurs troupeaux, à la recherche de nouveaux pâturages (Mohammadou, 1983). Cette région était alors peuplée par les *Zumaya*², ainsi que par les *Giziga*. Elle comprend à la fois des espaces argileux et marécageux qui offrent des pâturages en début de saison sèche et des buttes sableuses propices à la pâture du bétail en saison des pluies. Comme ailleurs dans les régions sahéliennes, les *Fulbe* négociaient avec les chefs de village autochtones afin d'obtenir un accès aux terres pastorales les plus intéressantes pour leurs troupeaux (Bonfiglioli, 1988).

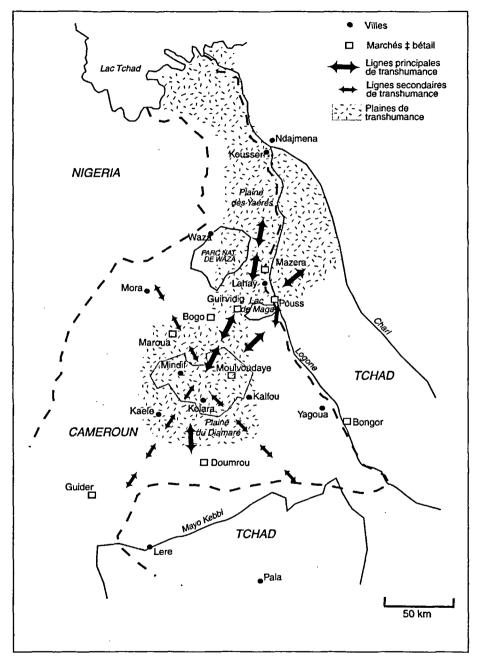
Au début du XIXe siècle, la guerre sainte lancée depuis Sokoto permit aux éleveurs *fulbe* de la région de Mindif de s'approprier les pâturages. L'affirmation du pouvoir de Sokoto se concrétisa par la mise en place d'un pouvoir territorial hiérarchisé (tableau 1). Les structures du lamidat, du lawanat et du village subsistent encore aujour-d'hui au sein des pouvoirs coutumiers.

Autorité	Niveau administratif	
Chef suprême	État suprême de Sokoto	
Sultan	Émirats ou États (Sokoto, Yola, Zaria, Kalfou)	
Lamido	Province (Mindif)	
Jakadu ou Lawane	District	
Jawuro ou Ardo	Village (sédentaires) ou tokkere (pasteurs en Adamawa)	

Source: d'après Azarya V., 1978.

■ Tableau 1
 Organisation administrative et découpage territorial dans l'Empire de Sokoto.

^{2.} Un peuple aujourd'hui disparu.



Î Figure 1 Axes de transhumances à l'extrême nord du Cameroun.

La conquête armée dura tout au long du XIXe siècle. Des villes se développèrent, ce qui favorisa le regroupement, la sédentarisation et l'urbanisation de la plupart des populations peules installées dans la région. Dans cette société *fulbe*, le bétail était le signe d'une richesse économique autant que symbolique et les dignitaires peuls possédaient des troupeaux qu'ils faisaient garder par des bergers. Ils faisaient également cultiver des champs par des esclaves issus des populations animistes et vaincues. Ainsi, ce n'était pas l'espace qui était approprié de façon privative mais des hommes et du bétail.

Dans la région de Mindif, l'élevage était transhumant en raison de la complémentarité écologique entre les yaérés, plaine d'inondation et ressource en pâturages pour la saison sèche, et le Diamaré, plaine agricole exondée en saison des pluies (fig. 1). Les installations temporaires des transhumants relevaient à la fois des chefs politiques et des chefs de terre.

Territoire pré-colonial, terre et territoire pastoral

Avant la création de l'empire de Sokoto, les terres appelées Warf désignaient les espaces réservés aux intérêts religieux des populations non islamisées: ce sont des aires de brousse non mises en culture et généralement situées à la périphérie de l'aire d'influence des villages. Dans les lamidats composant Sokoto, les terres marginales ou périphériques représentaient des limites territoriales mouvantes, celles au-delà desquelles les captifs en fuite ne seraient plus poursuivis (Kintz, 1989)³.

Le territoire pré-colonial apparaissait comme l'espace privilégié de domination politique et de protection des hommes. Le chef politique participait à la définition et à l'attribution des droits d'usage de la terre et sa légitimité territoriale était entérinée par l'acquittement de redevances par les habitants du territoire. La terre était une notion à la fois plus spirituelle et plus locale. Les «fétiches» ou les puissances occultes de la terre étaient représentés par les chefs de terre. Ce sont eux qui attribuaient localement les droits d'usage des terres : la propriété privée de la terre n'existait pas.

^{3.} D. Kintz fait cette remarque à propos d'un autre territoire peul le Liptaako.

Durant la colonisation, puis à l'indépendance, le maillage du territoire camerounais est réalisé selon le modèle de la métropole. L'État s'attribue à titre privé l'ensemble des terres libres appelées «terres vacantes et sans maîtres» dont font partie la plupart des espaces pastoraux. L'organisation de l'accès à ces terres dépend conjointement de deux autorités, étatiques et coutumières. Les administrations territoriales de l'État central camerounais, préfecture et sous-préfecture sont responsables du bon usage du territoire et la chefferie coutumière continue d'exercer ses fonctions: bien souvent, c'est elle qui connaît le mieux le territoire, ses habitants et leurs pratiques.

Le territoire pastoral

L'organisation de l'accès au territoire pastoral est hiérarchique et repose sur certaines obligations à remplir vis-à-vis des autorités concernées. La remise d'un tribut équivaut à reconnaître cette autorité et à se placer sous sa protection.

Dans la région de Mindif et jusqu'à la création du projet agropastoral en 1979, c'était le chef coutumier, le *lamido* qui accueillait les éleveurs transhumants. Il désignait leur emplacement pour la saison. Il garantissait également un accès à la justice en cas de difficultés. En retour, les pasteurs lui remettaient pour tribut un bœuf par troupeau à chaque installation (Enquêtes, 1998). L'appropriation des pâturages renvoyait donc à la notion de territoire plus qu'à celle de patrimoine.

La mise en place du projet agropastoral a modifié ces pratiques en vigueur depuis l'époque de l'empire de Sokoto. Ailleurs dans la région, ce système territorial semble avoir perduré (Daïrou, 1996) compte tenu du partage des attributions de la chefferie coutumière avec les représentants de l'État central, les préfectures et souspréfectures.

Le projet

Le contexte et les lignes directrices du projet agropastoral de Mindif-Moulvoudaye

La crise pastorale des années 1970

Au début des années 1970, la chute de la pluviométrie en zone sahélienne provoque une crise pastorale. De nombreux pasteurs migrent du nord sahélien vers le sud soudanien (Boutrais, 1981). Plus de trois millions de bovins périssent en cinq années (Gallais, 1994). La végétation de ces régions en milieu soudano-sahélien se transforme : des études menées sur les conséquences écologiques de la sécheresse concluent souvent à la disparition des plantes pérennes, à une diminution qualitative et quantitative de la biomasse herbacée (Claude et al., 1991). Pour les scientifiques, ces évolutions climatiques et écologiques constituent une menace au développement des systèmes d'élevage qui sont essentiellement extensifs dans ces régions.

Au nord du Cameroun, ce sont 70 000 têtes de bétail qui disparaissent en deux années consécutives de sécheresse sur un cheptel bovin estimé à 900 000 têtes en 1970 (Rapport de synthèse, 1975). En 1975, le gouvernement favorise la création du Comité Provincial de Lutte Contre la Sécheresse (CPLCS) pour la région du nord du Cameroun. Composé de représentants de l'administration et de scientifiques, sa mission porte sur un aménagement des plaines du nord pour l'élevage. La politique proposée s'appuie sur la mise en place d'un encadrement constitué par des projets de développement rattachés à l'État et cofinancés par des pays extérieurs. La mise en place du projet agropastoral de Mindif-Moulvoudaye dans la plaine du Diamaré à l'extrême-nord du Cameroun illustre cette politique de développement.

Les grandes lignes du projet

Le projet agropastoral se fixe pour objectifs d'enrayer la dégradation des ressources pastorales et d'améliorer l'intégration des activités agricoles et de l'élevage. La politique de gestion des pâturages proposée par le projet repose sur :

- le modèle écologique de la capacité de charge des pâturages;

- l'intégration des activités agricoles et d'élevage;
- le développement de l'élevage d'embouche ou de commercialisation.

Ces trois axes participent du modèle bio-économique de l'économie des ressources renouvelables (Clark, 1971). Selon ce modèle, il suffit de posséder peu d'animaux pour accroître le revenu de l'élevage, car une exploitation rationnelle du bétail insiste sur la mise en valeur des complémentarités entre l'agriculture et l'élevage et sur la valorisation commerciale des animaux. Le résultat est une moindre charge en bétail sur les pâturages.

Le projet a pour objectif de :

- déterminer la charge optimale des pâturages de la région selon le modèle bio-économique standard en économie des ressources renouvelables.
- affranchir le bétail des déplacements de transhumance en favorisant l'exploitation des résidus de récoltes et la mise en place d'essais de cultures fourragères,
- inciter à une exploitation économique du bétail en promouvant des expériences d'engraissement et de reventes à profit sur les marchés (Gipe, 1981).

Pour permettre la réalisation de ces objectifs, le gouvernement camerounais a attribué au projet 20000 hectares de terres pastorales 4. L'ensemble de ces pâturages est constitué par trois lots distincts de pâturages nommés blocs 1, 2 et 3 (fig. 2).

Les changements dans les usages des pâturages Les usages réglementés des pâturages

Avant le projet, les espaces pastoraux des blocs 1, 2 et 3 étaient couramment utilisés par les éleveurs de la région. Auparavant sous la responsabilité du chef coutumier de Mindif, ils passent sous le contrôle exclusif du projet. Le projet identifie et choisit les utilisateurs des blocs, il détermine les règles d'usage de l'espace pastoral ainsi que les sanctions à appliquer en cas de non-respect de ces règles⁵. La réglemen-

^{4.} Nous ignorons si l'attribution de ces espaces par le gouvernement a eu lieu par voie de bail, de concession ou d'affectation.

^{5.} La gestion de ces blocs est pensée uniquement pour la saison des pluies.

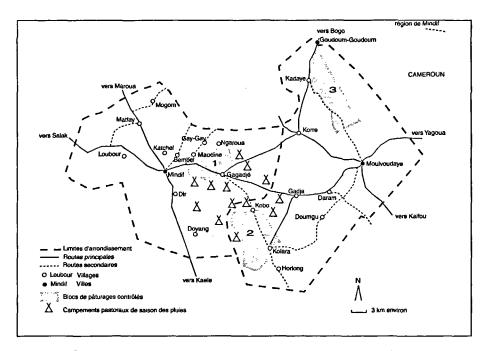


Figure 2

Arrondissements de Mindif et de Moulvoudaye : villages et campements enquêtés et blocs de pâturages contrôlés.

tation mise en place subdivise chaque lot en plusieurs pâturages afin d'appliquer un système de gestion fondé sur la mise en défens annuelle d'un pâturage et sur la rotation des troupeaux entre les pâturages restants. Le système de gestion du bloc 1 est le plus accompli.

Il est divisé en quatre pâturages. La mise en défens totale d'un pâturage par année permet sa régénération. Pour la saison pluvieuse, la rotation des troupeaux s'effectue entre les trois pâturages restants selon la règle suivante: tout le bétail est concentré sur un même pâturage pendant un mois. Au cours des deux mois restants, le bétail alterne plusieurs fois entre les deux autres pâturages. La gestion des résidus de récolte sur les surfaces mises en culture dans le bloc de pâturages contrôlés apporte une alimentation complémentaire au

^{6.} La mise en défens d'un pâturage signifie l'interdiction d'en faire un usage pastoral pendant une durée déterminée.

bétail. Le brûlis et les feux de brousse sont interdits. Des pare-feu sont construits pour éviter la propagation des feux résiduels.

Afin d'opérer des contrôles du bon usage des pâturages, le projet forme et emploie des contrôleurs des pâturages : ils effectuent des rondes dans les pâturages contrôlés et ils sont chargés de dénoncer les manquements au règlement du projet.

La création des associations villageoises d'éleveurs et l'exclusion des éleveurs extérieurs

La délimitation des systèmes pastoraux et l'organisation du système de gestion sont concomitantes au choix des villages collaborateurs. Ces villages sont essentiellement ceux situés à la périphérie du bloc. L'exercice de démarcation des pâturages a lieu sur la base d'un travail de discussion avec les éleveurs et leurs représentants choisis par les chefs coutumiers. Chaque village a une zone d'utilisation pastorale privilégiée et des chevauchements importants ont lieu entre les zones d'utilisation des villages (Cleboski, 1985). Les lignes de démarcation retenues reprennent les limites des zones habituellement utilisées en répartissant les zones de chevauchement des villages utilisateurs. Afin de sensibiliser tous les éleveurs à ses principes de gestion des pâturages, le projet crée des associations d'éleveurs dans les villages participants. Ces associations prennent en charge et font respecter la rotation des troupeaux entre les différents pâturages.

La mise en place de la rotation des troupeaux sédentaires et le respect de la réglementation mise en œuvre par le projet se font moyennant des compensations données aux éleveurs par le projet. Des mares destinées à abreuver le bétail sont creusées dans les différents blocs. L'accès à la propriété du bétail est facilité pour certains agriculteurs désireux de participer au projet.

En considérant que seuls les villages périphériques utilisent les pâturages délimités, le projet oublie que les pratiques courantes de mobilité pastorale amènent des troupeaux depuis les terroirs ou les régions proches de façon quotidienne ou saisonnière :

 les troupeaux de deux villages voisins de la ville de Maroua et résidant à une dizaine de kilomètres du bloc en sont des usagers courants et reconnus par les éleveurs des villages périphériques; des pasteurs viennent passer la saison des pluies dans ces pâturages depuis plusieurs décennies avec des troupeaux importants⁷.
 Ces éleveurs ayant refusé de suivre les consignes du projet sont exclus de l'usage des pâturages du bloc.

Conclusion : un échec à relativiser

Le projet agropastoral cesse ses activités en 1985 sans avoir rempli ses objectifs initiaux : les essais d'ensemencement fourragers ont échoué et la rotation des troupeaux est aussitôt abandonnée par les éleveurs. Les sécheresses des années 1980 et 1984 et l'épizootie bovine de 1983 sont aussi des facteurs qui ont joué en sa défaveur. Cependant, il est à l'origine d'un ensemble de changements dans les pratiques d'élevage et dans les usages des pâturages des arrondissements de Mindif et de Moulvoudaye. Une enquête statistique menée en 1998 a pour objectif d'identifier les principales caractéristiques de ces évolutions.

Conséquences du projet sur le développement de l'élevage

L'apparition d'un type d'agro-éleveurs entrepreneurs

Typologie classique des éleveurs et organisation des enquêtes

Les enquêtes se sont déroulées dans la région d'implantation du projet en 1998. Elle ont eu lieu auprès de 105 concessions d'agro-éleveurs dans 22 villages des arrondissements de Mindif et de Moulvoudaye, ce qui représente d'après nos investigations un peu plus de 20 % de

^{7.} À la différence des éleveurs transhumants de saison sèche, les pasteurs sont des éleveurs itinérants pour lesquels la transhumance est un mode de vie. Ils se déplacent avec toute leur famille en plus de leurs troupeaux.

l'échantillon des éleveurs locaux. Ces enquêtes ont également concerné 25 campements saisonniers de pasteurs transhumants ainsi que les services vétérinaires et les autorités locales administratives et coutumières de cette même zone. Elles ont été conçues et traitées en référence à une typologie des éleveurs de la région.

Pour la plaine du Diamaré dans laquelle se situe la zone de Mindif, cette typologie différencie deux principaux types d'éleveurs (Marty, 1992):

- les éleveurs qui pratiquent une agriculture de subsistance. Il s'agit des éleveurs traditionnels *fulbe* installés dans la région du Diamaré depuis plus d'un siècle. Ces éleveurs pratiquent généralement une transhumance saisonnière.
- les agriculteurs qui ont une activité secondaire d'élevage, souvent comme réserve de capital.

Trois autres catégories sont moins représentées dans cette partie du Nord-Cameroun. Il s'agit dans l'ordre décroissant d'importance :

- des éleveurs qui ne vivent que de leur troupeau,
- des agro-éleveurs mixtes pour lesquels les deux activités sont équilibrées.
 - des propriétaires non éleveurs, c'est-à-dire des fonctionnaires et des commerçants urbains.

Le traitement des enquêtes est organisé afin de voir quels sont les types d'éleveurs en présence dans la région de Mindif et Moulvoudaye. L'examen des pratiques agricoles, d'alimentation du bétail et de transhumance est privilégié.

Des résultats par rapport à la typologie de référence

Les éleveurs enquêtés sont principalement des Fulbe et des Tupuri, deux groupes qui forment les principaux peuplements d'éleveurs dans la région du Diamaré. Contrairement au modèle classique de l'éleveur fulbe, les éleveurs tupuri sont des agro-éleveurs. 66 parmi l'ensemble de ces éleveurs ont hérité d'une partie du troupeau familial tandis que 29 ont acquis leur bétail par l'argent retiré de leur activité agricole.

L'analyse des enquêtes met en valeur la faible représentation des gros éleveurs *fulbe* qui ne pratiquent qu'une agriculture vivrière d'appoint :

Troupeaux	Troupeau ≤ 15	15 < Troupeau < 40	Troupeau ≥ 40	Total
Surfaces agricoles		<u> </u>		
≤ 2 ha	5	6	8	19
2 ha à 5 ha	17	13	8	38
5 ha à 10 ha	4	14	13	31
Plus de 10 ha	2	5	10	17
Total	28	38	39	105

Source : les enquêtes.

N: taille de l'échantillon; CT: surface agricole totale; Ha: hectare;

T : nombre de têtes dans le troupeau.

I Tableau 2

De larges surfaces agricoles vont de pair avec de grands troupeaux, N=105.

sur les 105 concessions d'éleveurs enquêtées, 9 éleveurs seulement appartiennent au type décrit comme le plus important par la typologie⁸. Les gros cultivateurs possèdent des troupeaux de taille importante (tableau 2). Le développement d'une classe de riches éleveurs aux surfaces agricoles importantes transparaît dans les résultats des enquêtes.

Parmi l'ensemble des éleveurs enquêtés, les *Fulbe* sont très majoritairement représentés, en particulier lorsque la taille du troupeau dépasse 40 têtes. Il semble donc justifié de parler à la fois d'une évolution du type traditionnel des éleveurs *fulbe* et d'une diversification des formes d'agro-élevage.

^{8.} Dans notre échantillon, ces éleveurs ont des troupeaux de taille supérieure à 40 têtes et la surface cultivée en vivrier est inférieure à 2 hectares.

Les pratiques d'agro-élevage

L'association entre la culture du *muskwari* et l'activité d'élevage

Tous les éleveurs enquêtés pratiquent l'agriculture. Le mil muskwari⁹, le mil rouge, le coton et l'arachide sont les principales plantes cultivées. La culture du muskwari ou mil de saison sèche est pratiquée par 87 éleveurs de l'échantillon.

Suite à la réalisation de deux tests statistiques, la variable surface agricole en *muskwari* apparaît comme la plus explicative de la taille des troupeaux 10. Le *muskwari* offre plusieurs types de débouchés :

- les revenus tirés de la vente du *muskwari* peuvent donner lieu à une capitalisation en bétail.
- le *muskwari* donne des tiges pour les animaux en pleine saison sèche, une période délicate du point du vue de l'alimentation du bétail.
- c'est un produit vivrier qui assure la transition entre la saison sèche froide et la saison sèche chaude puisque les récoltes sont disponibles en février. Il fait partie de l'alimentation quotidienne des populations de la région.
- c'est une culture commerciale : récolté à partir de la fin du mois de janvier, à un moment de l'année où les céréales de saison des pluies sont peu disponibles, le *muskwari* fait l'objet de stockages spéculatifs de la part de nombreux commerçants qui attendent la période de soudure en juin et juillet pour le revendre au prix fort.

La culture du mil de saison sèche a connu un essor important depuis les trois dernières décennies dans la province de l'Extrême-Nord;

^{9.} Le muskwari est une culture spécifique à tout le bassin du lac Tchad. C'est un mil de saison sèche, repiqué au mois de novembre et récolté dès la fin du mois de janvier. Les terres à muskwari sont appelées vertisols ou kare (singulier karal), ce sont des sols à fort pouvoir de rétention en eau. Avant les années 1950, ce mil était peu cultivé au nord du Cameroun.

^{10.} L'analyse factorielle discriminante permet d'identifier des surfaces agricoles qui expliquent les tailles de troupeaux : la variable « surface en muskwari » est relativement discriminante, elle explique pour 43 % la taille des troupeaux. La classification par tree crée une dichotomie qui permet de voir que la variable muskwari donne l'écart maximal entre les tailles moyennes des troupeaux.

elle a notamment modifié l'organisation des espaces agricole et pastoral (Raimond, 1999).

La place du tourteau de coton dans l'alimentation du bétail en saison sèche

Cent quatre éleveurs de l'enquête cultivent le coton. La culture du coton intéresse l'élevage pour plusieurs raisons :

- culture de rente, elle fournit un revenu monétaire souvent capitalisé sous la forme de bétail
- elle donne des tiges aux animaux comme fourrage
- elle permet la fabrication industrielle de tourteaux de coton pour l'alimentation du bétail.

Le tourteau de coton est utilisé durant la saison sèche pour nourrir le bétail sédentaire. Les éleveurs estiment globalement à un sac de tourteau par animal et par saison sèche, la quantité de tourteau nécessaire pour le maintien de l'animal. Ce n'est pas un substitut au fourrage naturel mais un complément d'alimentation ¹¹. En 1997, seuls 28 éleveurs de l'échantillon achètent cette quantité et les coûts engagés dans l'achat de tourteau sont très variables d'un troupeau à l'autre (tableau 3).

Le tourteau est normalement disponible à prix d'usine pour les éleveurs qui cultivent le coton ¹². La demande en tourteau a considérablement augmenté après 1990 au moment où la transhumance de saison sèche régressait. Des commerçants ont commencé à pratiquer une spéculation sur ce produit en s'appropriant une partie de la production à la sortie de l'usine pour la revendre deux fois plus cher sur les marchés ruraux. Les éleveurs enquêtés se plaignent à la fois du manque de tourteaux disponibles ainsi que de la croissance du prix de ce produit ¹³.

^{11.} Selon les éleveurs enquêtés, le tourteau a une incidence importante sur la productivité naturelle des animaux. Ainsi, une vache bien nourrie au tourteau peut donner un veau chaque année.

^{12.} C'est-à-dire à 1800 F CFA pour un sac de 50 kilogrammes.

^{13.} Le sac de tourteau est vendu 3500 F CFA sur les marchés ruraux en 1998. Les échanges ont souvent lieu pour de plus petites quantités, des tas pouvant correspondre à la ration journalière d'un animal.

	N	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum	Médiane
СТТ	87	37 002	60384	0	480 000	17600
СТИ	87	1 699	1683	0	12000	1286

Source : les enquêtes.

N : taille de l'échantillon; CTT : coût en tourteaux par troupeau; CTU : coût en tourteaux par tête.

Tableau 3 Les dépenses en tourteau sont très variables, 1997 en F CFA.

La « marchandisation » des résidus de récoltes

Les résidus des récoltes sont disponibles en octobre pour les cultures pluviales et en février pour le *muskwari*. Tous les agro-éleveurs enquêtés utilisent les résidus de récoltes de leurs champs pour alimenter leur troupeau, et 56 parmi eux achètent d'autres résidus de récoltes aux agriculteurs de leur village ou des villages voisins. Ceux qui ont recours à l'achat de tiges font partie des agro-éleveurs qui consacrent les sommes les plus importantes à l'alimentation de leur troupeau en saison sèche. L'achat de tiges n'apparaît pas comme un substitut au tourteau de coton mais comme une diversification supplémentaire dans l'alimentation des animaux.

L'entente entre le vendeur et l'acheteur pour cette transaction peut avoir lieu avant les récoltes, pendant, ou après les récoltes et la vente peut se dérouler dans les champs de résidus ou sur les marchés villageois. Il existe deux unités principales de vente de ces résidus dans la région de Mindif:

- le petit tas de tiges correspond à ce qu'un individu peut rapporter sous le bras ou sur la tête en revenant du champ. Cet achat a lieu de façon quotidienne, en fonction des besoins immédiats du troupeau. En 1997, le prix d'un tas varie entre 50 et 75 F CFA.
- le tas de tiges sur le champ correspond à une portion des résidus de ce champ ou à son intégralité. Après la récolte, l'éleveur et l'agriculteur vont dans le champ pour la négociation de ces résidus. Le coût de ce deuxième type de tas varie entre 1 500 et 8 000 F CFA. La qualité des tiges intervient dans la détermination du prix final. Dans certains cas, la transaction est nouée avant la récolte.

Conclusion

La valorisation des complémentarités entre l'agriculture et l'élevage, par les types de cultures pratiquées et par le commerce villageois des tiges, apparaît rétrospectivement comme une interprétation locale de certaines orientations qui ont pu être formulées par le projet. Il en résulte l'apparition d'un nouveau type d'éleveur, l'agro-éleveur entrepreneur.

Malgré le recours croissant aux tourteaux de coton et l'intégration des activités agricoles et d'élevage, les troupeaux restent dépendants des pâturages naturels, y compris en saison sèche. La commercialisation des résidus de récolte est propre à la région de Mindif et témoigne de l'appropriation privée de ressources qui jusque-là étaient communes (Boutrais, 1978) 14.

L'évolution des transhumances de saison sèche et de saison des pluies à Mindif-Moulvoudaye

Dans la plaine du Diamaré, l'élevage de transhumance est dominant jusqu'aux années 1980-1985. Les éleveurs *fulbe* sédentaires partent en transhumance de saison sèche et des pasteurs itinérants viennent en transhumance de saison des pluies dans la zone de Mindif.

En 35 ans, la réduction du nombre de départs en transhumance dans les arrondissements de Mindif et de Moulvoudaye est considérable (tableau 4). Les pertes en bétail occasionnées par la guerre civile tchadienne, les sécheresses de 1980-1984, l'épidémie de peste noire, ainsi que l'impact du projet agropastoral ont entraîné la sédentarisation de nombreux éleveurs. En même temps que la réduction du nombre des départs, les destinations principales de la transhumance sont modifiées. Certains éleveurs fulbe envoient leurs troupeaux autour du lac de Maga et non plus dans les yaérés. La plupart des destinations tchadiennes sont abandonnées. L'organisation de la transhumance est également modifiée : les transhumances collectives de saison sèche

^{14.} Les résidus de récolte font souvent l'objet de contrats de fumure collectifs entre agriculteurs et éleveurs : les troupeaux se nourrissent des tiges et en retour, fertilisent les champs.

Années	Destination nord	Destination sud	Total
1961-62	91 zone principale : yaérés camerouno-tchadiens	183 zone principale : Pala au Tchad	224
1996-97	44 zone principale : Maga	12 zone principale : Guider	56

Sources: Fréchou, 1966, op. cit., p. 17; Schrader, 1985, op. cit., p. 22; enquêtes CVZ Korre, 1998.

Tableau 4
Le nombre de laisser-passer pour la transhumance de saison sèche a chuté depuis 35 ans dans les arrondissements de Mindif et de Moulvoudaye.

qui réunissaient les troupeaux d'un ou plusieurs villages ont disparu (Seignobos et al., 1995). Les départs en transhumance sont désormais individuels et concernent quelques gros troupeaux (Enquêtes, 1998). La transhumance apparaît comme l'apanage d'une élite de puissants propriétaires de bétail.

La région de Mindif-Moulvoudaye constituait le lieu d'accueil principal des pasteurs dans la province jusqu'aux années 1980. La chute de la fréquentation pastorale a lieu entre 1979 et 1985. Les pasteurs exclus par le projet se déplacent plus au sud dans la zone de Doumrou. La reprise qui suit le départ du projet reste de faible envergure. En 1997 dans les deux arrondissements, le cheptel saisonnier des pasteurs itinérants, environ 12000 têtes de bovins, ne représente que la moitié du cheptel sédentaire. 38 campements sont recensés en 1996 contre plus de 100 en 1978 (Enquêtes, 1998).

Conclusion : les pâturages de Mindif, des espaces de non-droit

Dans la région de Mindif, les éleveurs ne sont plus les pasteurs mais les agro-éleveurs pour la plupart sédentaires. La présence pastorale est de plus en plus précaire en saison des pluies car :

 les troupeaux des pasteurs sont en compétition avec ceux des éleveurs sédentaires pour l'usage des pâturages. - des migrations agricoles sont en cours dans cette zone et il en résulte des conflits d'usage entre les activités agricoles et d'élevage, particulièrement en hivernage.

En 1998, les blocs de pâturages apparaissent comme des espaces de droits incertains. En se retirant, le projet n'a pas officiellement rendu les blocs aux autorités territoriales. Dans certains blocs, les pasteurs ont repris leurs droits et des agriculteurs *tupuri* ont commencé à ouvrir des champs. De nouveaux conflits entre les deux communautés sont laissés sans règlement. L'un des blocs est l'objet de rivalités territoriales entre deux chefferies coutumières.

Des pâturages en voie de patrimonialisation?

Du territoire au patrimoine

Les effets du projet sur les usages du territoire pastoral : le cas des blocs de pâturages

Le projet a bouleversé les pratiques d'attribution de l'usage des pâturages par la chefferie. Naguère pâturages de transhumance, ouverts aux usagers venus d'autres parties de la région et d'autres pays frontaliers, ils sont devenus des pâturages fermés et restreints aux usagers locaux. Auparavant pâturages saisonniers de saison des pluies, il sont désormais utilisés continûment par les troupeaux.

Les usagers du territoire pastoral ont évolué. En saison des pluies, il s'agissait autrefois majoritairement des éleveurs transhumants de la région et des pasteurs. Les principaux usagers de ces pâturages sont désormais des agro-éleveurs sédentaires qui savent valoriser leur agriculture au bénéfice de l'élevage et qui, pour la plupart, se sont affranchis des contraintes de la transhumance. Avec la mise en place du système de rotation des troupeaux, la création d'associations villageoises d'éleveurs et l'exclusion des troupeaux des pasteurs saisonniers par le projet agropastoral, les éleveurs sédentaires ont estimé que l'exclusivité de l'usage de ces pâturages leur revient de droit.

Évolution territoriale et patrimonialisation des pâturages

À Mindif, l'appartenance collective à un même territoire, qu'elle fût saisonnière ou permanente, découlait de la reconnaissance d'une même autorité politique et territoriale. Devenir membre du territoire pastoral reposait sur des arrangements entre les éleveurs et la chefferie. Ce contrat a perdu de sa valeur quand les autorités du projet se sont substituées à la chefferie. Le projet a favorisé le développement d'une appropriation exclusive des ressources par les éleveurs locaux. Les revendications de ces éleveurs consistent à pouvoir disposer en toute légitimité de l'usage des pâturages, à l'exclusion de tout usager étranger aux villages des deux arrondissements. Ces demandes peuvent apparaître comme propres à un groupe patrimonial qui serait formé par les éleveurs locaux. Les pâturages de Mindif deviendraient-il un patrimoine pastoral local?

En fait, l'évolution constatée dans les pratiques d'élevage montre que le pâturage est devenu un support de l'alimentation du bétail parmi d'autres, par exemple les sous-produits agricoles. La perte de spécificité des pâturages ou la banalisation de ce patrimoine pastoral remettent en question la notion même de patrimoine : les pâturages sont-ils encore le vecteur privilégié d'une identité pastorale dans la région de Mindif ou ne sont-ils qu'un input pour l'activité économique d'élevage?

Une présence pastorale légitimée par ses effets sur l'économie locale

Les éleveurs sédentaires, les agriculteurs, les commerçants et les chasseurs ont des opinions divergentes quant à la présence des pasteurs en saison des pluies. Pour certains, les pasteurs amènent de la richesse et assurent la sécurité en brousse. Pour d'autres, ils abîment les pâturages et leurs troupeaux provoquent des dégâts dans les champs.

Sur leur trajet et dans les zones d'installation saisonnière, les pasteurs commercent avec les populations des villages sédentaires (Dupire, 1962). En saison pluvieuse à Mindif, la fréquence des échanges sur les marchés des villages est activée par la présence des pasteurs saisonniers en brousse. Ils sont des consommateurs réguliers de thé, de sucre

et de kola et forment généralement une clientèle précieuse pour les commerçants des villages. Leur présence attire d'autres commerçants, des forgerons ou des marabouts qui se déplacent le long des parcours de transhumance car leur activité est tributaire de la présence pastorale (Requier-Desjardins, 2001).

Sur les marchés, les échanges économiques favorisent les relations sociales (Guichard, 2000). La réalisation d'un échange économique exprime une acceptation réciproque de la présence de l'autre. Les transactions de lait (vente, troc ou don) entre les femmes des campements et les villageois sont ainsi révélatrices des rapports qui existent entre les deux communautés. Elles expriment toute une gradation, depuis des ventes occasionnelles jusqu'aux rapports d'amitié et aux liens de solidarité entre les familles donnant lieu à des dons réguliers de lait.

Des jeunes fulbe et tupuri de la région se forment au métier de berger avec les pasteurs en travaillant pour eux comme bergers salariés dans les campements. Les relations amicales entre sédentaires et pasteurs se caractérisent par de longues causeries au cours desquelles on échange les dernières nouvelles, de la région d'accueil jusqu'au Tchad. Sur les marchés comme lors des fêtes dans les villages et dans les campements en brousse, les populations sédentaires et pastorales viennent se montrer l'une à l'autre et témoigner ainsi de leur existence.

Conclusion

L'analyse s'est focalisée sur l'évolution des usages de la ressource pastorale. Elle conclut à la transformation d'un territoire pastoral de transhumance en un patrimoine local : les agro-éleveurs de Mindif en constituent le groupe patrimonial.

Ces éleveurs ont développé de nouvelles formes de complémentarités entre l'agriculture et l'élevage. Elles ne sont plus seulement d'ordre écologique comme de fumer les champs avec les fèces des animaux et de pratiquer la vaine pâture (Landais *et al.*, 1990) mais également économique : le commerce des tiges de céréales ainsi que le choix des cultures qui contribuent à l'alimentation du bétail en saison sèche participent de l'intégration entre les deux activités, agricole et d'élevage. Le projet agropastoral, en finançant le creusement de mares artificielles a permis aux éleveurs de s'affranchir de la transhumance de saison sèche. Il a aussi facilité l'accès à l'élevage pour les agriculteurs et provoqué la baisse de la fréquentation des pasteurs saisonniers en saison des pluies, ce qui conduit à un changement dans les usagers ainsi que dans les usages des pâturages de la région. Les éleveurs sédentaires revendiquent un usage exclusif et continu des pâturages qui apparaissent ainsi comme leur patrimoine pastoral.

L'absence d'une étude comparable dans la même région nous empêche de préciser dans quelle mesure ces évolutions sont spécifiques au secteur de Mindif. Nous ignorons également si les éleveurs saisonniers résiduels ont adopté une stratégie particulière pour sauvegarder leur accès aux pâturages de saison des pluies.

L'usage des pâturages a été abordé selon une entrée exclusive, celle de l'activité économique d'élevage. En réalité, ces espaces sont le support d'activités diversifiées comme la collecte de bois de feu ou de plantes médicinales. Avant les années 1980, la collecte du bois dans la région de Mindif se faisait à des fins plutôt domestiques et localisées. Ensuite, les commerçants sont venus prélever du bois pour fournir la ville de Maroua en énergie domestique. Désormais, ce commerce des ressources en bois de feu est relayé par les administrations de l'État : celles-ci délivrent des permis d'exploitation aux commerçants et sont rétribuées par des taxes spécifiques sur cette activité. Ainsi, à Mindif, la fermeture des pâturages va de pair avec l'ouverture des réserves en bois d'énergie.

Il convient de reconnaître que l'entrée économique néglige les aspects d'évolution écologique des ressources ainsi que les représentations collectives. Or, le patrimoine, porteur symbolique de l'histoire des communautés qui s'y rattachent, participe à l'élaboration d'une conscience commune et de valeurs partagées. Ces données culturelles sont susceptibles de contribuer à la résolution d'éventuels différends sociaux.

Bibliographie

AZARYA V., 1978 —
Aristocrats facing Change, the Fulbe in Guinea, Nigeria and Cameroon.
USA, University of Chicago Press, 292 p.

BEAUVILAIN A., 1989 —
Nord-Cameroun: crises
et peuplement. Thèse de doctorat
en géographie, univ. de Yaoundé,
Cameroun, 662 p.

BONFIGLIOLI A. M., 1988 — Dudal, histoire de famille et histoire de troupeau chez un groupe de Wodaabe du Niger. Cambridge University Press, MSH, Paris, 293 p.

BOUTRAIS J., 1981 — L'expansion des éleveurs peuls dans les savanes humides du Cameroun, *Cah. Orstom, sér. Sci. Hum.*, 18 (1): 31-46.

BOUTRAIS J., 1978 —
Deux études sur l'élevage en zone
tropicale humide (Cameroun). Paris,
Orstom, coll. Travaux et documents
n° 88, 194 p.

CLARK C.W., 1971 —

« Economic Optimal policies for the Utilization of Biology Renewable Resources ». Mathematical Biosciences, 13, 149-164.

CLAUDE J., GROUZIS M. et MILLEVILLE P. (éd.), 1991 — Un espace sahélien, La mare d'Oursi, Burkina Faso. Paris, Orstom, 241 p.

CLEBOSKI L., 1985 — Élaboration et mise en place du plan d'aménagement des parcours : Lot I de pâturages (Maoudine, Gagadjé, Gay-Gay). Projet USAID de développement agropastoral au nord du Cameroun [projet 631-0004], 35 p. DAÏRIOU, 1996 —
Les droits coutumiers, leur évolution
dans le temps et dans l'espace et
la gestion des ressources naturelles :
le cas des chefferies traditionnelles
de Logone-Birni, de Guirvidig et de
Pouss. UICN, Projet de conservation
et de développement de la région
de Waza-Logone, 71 p.

DUPIRE M., 1962 — Les Facteurs humains de l'économie pastorale. Études nigériennes, n° 6, Centre nigérien de recherche en sciences humaines, Niamey, 110 p.

ERIKSEN J.H. et al., 1984 — Rapport d'évaluation du projet agropastoral de développement de l'élevage et de l'agriculture du Nord-Cameroun. [projet USAID 631-0004], New-York, Ithaca, 187 p.

GODARD O., SALLES J.-M., 1991 — « Entre nature et société, les jeux de l'irréversibilité dans la construction économique et sociale du champs de l'environnement ». In BOYER R., CHAVANCE B., GODARD O. (éd.), Les figures de l'irréversibilité en économie. Paris, Éditions de l'EHESS : 233-272.

GODELIER M., 1984 — L'idéel et le matériel. Paris, Fayard, 340 p.

GREFFE X., 1990 — La valeur économique du patrimoine, la demande et l'offre de monuments. Paris, Anthropos, 249 p.

GIPE D.G., 1981 — L'essai d'engraissement du bétail. Projet USAID de développement agropastoral au nord du Cameroun [projet 631-004], 7 p. GUICHARD M., 2000 —

« L'étrangeté comme communication inter-ethnique : des relations entre agro-pasteurs fulbe et paysans bariba du Borgou (Nord-Bénin) ».

In DIALLO Y. et SCHLEE G. (éd.), Dynamiques des frontières : de l'ethnicité peule dans de nouveaux contextes. Paris, Karthala : 93-128.

KINTZ D., 1989 — La perception de leur environnement par les populations sahéliennes. MAB, 13, Unesco, 106 p.

LANDAIS E., LHOSTE P. et GUÉRIN H., 1990 — « Systèmes d'élevage et transferts de fertilité ». In LANDAIS E. et GUÉRIN H. (éd.), Savanes d'Afrique, terres fertiles. Documentation française, ministère de la Coopération et du Développement, Paris : 219-270.

MARTY A., 1992 — Étude régionale des stratégies différenciées des éleveurs d'Afrique Centrale, le Nord Cameroun. Caisse Française de Développement, Paris, 112 p.

MOHAMMADOU E., 1976 — L'histoire des Peuls Ferobe du Diamaré, Maroua et Petté. ILCAA, (Institute for the study of languages and cultures of Asia and Africa). Tokyo, African languages and Ethnography III, 324 p.

RAIMOND C., 1999 —
« De la complémentarité à la concurrence, agriculture et élevage dans les terres d'inondation du bassin tchadien ». In BAROUIN C. et

BOUTRAIS J. (dir. sci), L'Homme et l'Animal dans le Bassin du Lac Tchad. Paris, IRD colloques et séminaires : 477-498.

Rapport de Synthèse sur la situation économique et sociale du Nord, 1975 — Propositions de la province du nord pour l'élaboration du IVº plan, République unie du Cameroun, Division économique provinciale du Nord, deuxième partie, Cameroun, 40 p.

REQUIER-DESJARDINS M., 2001 — Élevages et transhumances à l'extrême-nord du Cameroun, une étude des contrats d'accès aux pâturages communs. Enquêtes en milieu pastoral et essai de modélisation contractuelle. Thèse de doctorat en Sci. Économiques, univ. de Versailles Saint-Quentinen-Yvelines, France, 465 p.

ROUPSARD M., 1987 — Nord-Cameroun, ouverture et développement. Thèse d'État ès Lettres et Sciences humaines en Géographie, Univ. de Yaoundé, Cameroun, 577 p.

Sahlins M., 1984 — Âge de pierre, âge d'abondance, l'économie des sociétés primitives. trad. T. Jolas, nrf éd. Gallimard, 409 p., ed. anglaise 1972.

SEIGNOBOS C., IYÉBI-MANDJEK O., NASSOUROU A., 1995 — Terroir de Balaza-Domayo, Saturation foncière et Muskwaari. Études de terroirs, DPGT / Sodecoton — Orstom, 62 p.